



Procedure file

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure 2004/0194(COD) codécision) Décision</p>	Procédure terminée
<p>Égalité femmes et hommes: stratégie-cadre communautaire et programme d'action communautaire pour la promotion des organisations actives au niveau européen dans ce domaine, prolongation des programmes au 31 décembre 2006</p> <p>Modification Décision 2001/51/EC 2000/0143(CNS) Modification Décision No 848/2004/EC 2003/0109(COD)</p> <p>Sujet 4.10.04.01 Programmes et actions en matière d'égalité des genres</p>	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	FEMM Droits de la femme et égalité des genres	PPE-DE KRATSA-TSAGAROPOULOU Rodi	23/09/2004
Parlement européen	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	BUDG Budgets	ALDE MULDER Jan	26/10/2004
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunion	Date
	Affaires économiques et financières ECOFIN	2672	12/07/2005
Conseil de l'Union européenne	Emploi, politique sociale, santé et consommateurs	2627	06/12/2004
	Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire
Commission européenne	Emploi, affaires sociales et inclusion		

Événements clés			
19/08/2004	Publication de la proposition législative	COM(2004)0551	Résumé
15/09/2004	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
06/12/2004	Débat au Conseil	2627	
26/04/2005	Vote en commission, 1ère lecture		Résumé
03/05/2005	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	A6-0132/2005	

25/05/2005	Débat en plénière		
26/05/2005	Résultat du vote au parlement		
26/05/2005	Décision du Parlement, 1ère lecture	T6-0199/2005	Résumé
12/07/2005	Adoption de l'acte par le Conseil après la 1ère lecture du Parlement		
07/09/2005	Signature de l'acte final		
07/09/2005	Fin de la procédure au Parlement		
30/09/2005	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de procédure	2004/0194(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Décision
	Modification Décision 2001/51/EC 2000/0143(CNS) Modification Décision No 848/2004/EC 2003/0109(COD)
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 013-p2
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	FEMM/6/23348

Portail de documentation

Document de base législatif		COM(2004)0551	19/08/2004	EC	Résumé
Avis de la commission	BUDG	PE357.573	22/04/2005	EP	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A6-0132/2005	03/05/2005	EP	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T6-0199/2005 JO C 117 18.05.2006, p. 0022-0167 E	26/05/2005	EP	Résumé
Projet d'acte final		03630/1/2005	07/09/2005	CSL	

Informations complémentaires

Commission européenne	EUR-Lex
-----------------------	-------------------------

Acte final

Décision 2005/1554 JO L 255 30.09.2005, p. 0009-0010 Résumé
--

Égalité femmes et hommes: stratégie-cadre communautaire et programme d'action communautaire pour la promotion des organisations actives au niveau européen dans ce domaine, prolongation des programmes au 31 décembre 2006

OBJECTIF : prolonger jusqu'au 31 décembre 2006 le programme relatif à la stratégie-cadre communautaire en matière d'égalité entre les femmes et les hommes (2001-2005) ainsi que le programme d'action communautaire pour la promotion des organisations actives au niveau européen dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes.

ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil.

CONTENU : afin d'assurer la continuité de la politique communautaire en faveur de la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes, il est proposé de prolonger à l'identique, jusqu'en 2006, les deux programmes communautaires dans ce domaine, en attendant l'établissement d'un nouveau programme-cadre pluriannuel sur le financement des actions dans le domaine de l'emploi et le domaine social pour la période 2007-2013, comportant un volet sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

IMPACT FINANCIER :

1) Programme concernant la stratégie-cadre communautaire en matière d'égalité entre les femmes et les hommes (2001-2005) : il est proposé de porter le budget global de 50 mios EUR à 61,5 mios EUR.

- lignes budgétaires : Articles 04.0502 et 04.010405

- enveloppe totale en crédits d'engagement : 11,5 mios EUR pour 2006 (action 1 : 5,300 mios EUR ; action 2 : 1,900 mios EUR ; action 3 : 3,900 mios EUR ; assistance technique : 0,400 mios EUR) ;

- Impact sur les ressources humaines : 1.620.000 EUR (15 postes) ; autres dépenses administratives : 162.400 EUR, soit un total de 1.636.240 EUR.

2) Programme d'action communautaire pour la promotion des organisations actives au niveau européen dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes : il est proposé de porter le budget global de 2,2 mios EUR à 3,3 mios EUR.

- lignes budgétaires : A -3037 (No ABB 040503) et A-3046 (No ABB 040501)

- enveloppe totale en crédits d'engagement : 1,1 mios EUR pour 2006.

Égalité femmes et hommes: stratégie-cadre communautaire et programme d'action communautaire pour la promotion des organisations actives au niveau européen dans ce domaine, prolongation des programmes au 31 décembre 2006

La commission a adopté le rapport de M. Rodi KRATSA-TSAGAROPOULOU (PPE-DE, EL) qui approuve la proposition sans modification en première lecture de la procédure de codécision. Elle invite la Commission à prévoir de façon explicite dans ses perspectives financières 2007-2013 des dispositions budgétaires pour le financement du programme relatif à la stratégie-cadre et du programme d'action communautaire.

Égalité femmes et hommes: stratégie-cadre communautaire et programme d'action communautaire pour la promotion des organisations actives au niveau européen dans ce domaine, prolongation des programmes au 31 décembre 2006

En adoptant le rapport de Mme Rodi KRATSA-TSAGAROPOULOU (PPE/DE, EL), le Parlement européen se rallie totalement à la position de sa commission au fond et accepte la prolongation des deux programmes en matière d'égalité hommes/femmes. Ce faisant, le Parlement demande, dans sa résolution législative, que la Commission prévoie de façon explicite dans ses perspectives financières 2007-2013, des dispositions budgétaires clairement spécifiées pour le financement de ces programmes.

Égalité femmes et hommes: stratégie-cadre communautaire et programme d'action communautaire pour la promotion des organisations actives au niveau européen dans ce domaine, prolongation des programmes au 31 décembre 2006

OBJECTIF : prolonger jusqu'au 31 décembre 2006 le programme relatif à la stratégie-cadre communautaire en matière d'égalité entre les femmes et les hommes (2001-2005) ainsi que le programme d'action communautaire pour la promotion des organisations actives au niveau européen dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes.

ACTE LÉGISLATIF : Décision 1554/2005/CE du Parlement européen et du Conseil modifiant la décision 2001/51/CE du Conseil établissant un programme d'action communautaire concernant la stratégie communautaire en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et la décision 848/2004/CE établissant un programme d'action communautaire pour la promotion des organisations actives au niveau européen dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes.

CONTENU : Le Conseil a adopté une décision prorogeant pour une période transitoire d'un an (2006) deux programmes d'action communautaires dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes, jusqu'à ce que soit établi un nouveau programme-cadre pluriannuel sur le financement des actions dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes pour la période de 2007 à 2013.

Le montant de référence financière pour l'exécution de ces programmes au cours de l'année 2006 est de :

- 61,5 mios EUR pour le programme d'action communautaire concernant la stratégie en matière d'égalité hommes-femmes ;

- 3,3 mios EUR pour la promotion des ONG actives au niveau européen dans le domaine de l'égalité hommes-femmes.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 30/09/2005.